

Trame de CCTP CVC

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités et bases de calcul

Objet du lot, documents de référence (dont NF DTU 68.3 et 65.11), conditions de base intérieures et extérieures, débits d'air neuf. Valeurs à reprendre de l'étude thermique de l'affaire.

2 Production

Chaudière, pompe à chaleur réversible ou groupe d'eau glacée : puissances suivant note de calcul, emplacement, raccordements, sécurités. Préciser les équipements partagés entre chaud et froid.

3 Distribution hydraulique

Réseaux chauds et froids, 2 ou 4 tubes, matériaux, calorifuge par fluide, organes d'équilibrage. Comptage au ml par diamètre et par fluide.

4 Émission

Radiateurs, planchers, ventilo-convecteurs ou cassettes par local, régulation terminale, évacuation des condensats des terminaux froids.

5 Traitement d'air

CTA (débits, batteries, récupération, filtration), réseaux de gaines, registres, bouches et grilles. Comptage des gaines au ml par section ou au m² de tôle selon la DPGF.

6 Ventilation des locaux

VMC et extractions spécifiques (sanitaires, locaux techniques), entrées d'air, rejets. Mise en œuvre selon le NF DTU 68.3.

7 Régulation et gestion technique

Automates, sondes, vannes motorisées, supervision éventuelle, câblage de régulation. Préciser le partage avec le lot électricité.

8 Interfaces

Alimentations électriques, appoints d'eau, évacuations, réservations, supports en toiture, trappes d'accès. Un responsable par interface.

9 Essais, équilibrage et mise en service

Essais d'étanchéité des réseaux, équilibrage hydraulique et aéraulique, mesures de débits, mise en service, formation, dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.